Brevet d'histoire-géographie 2012 : Nouvelle-Calédonie, session normale 2012

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2012 « Nouvelle-Calédonie ». Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Diplôme national du brevet, série collège, session normale 2012, centres de Nouvelle-Calédonie. Épreuve d'histoire-géographie et éducation civique. Durée : 2 heures. Coefficient : 2. Le candidat traite obligatoirement les trois parties de l'épreuve, sachant que pour la première partie, il choisit un sujet parmi les deux proposés. 4 points sont attribués à l'orthographe et à l'expression écrite. L'utilisation des calculatrices électroniques n'est pas autorisée.

Première partie : Histoire ou géographie (18 points)

Le candidat traitera un des deux sujets au choix.

Sujet 1. Histoire : « Quelles sont les caractéristiques du régime nazi ? »

Document 1 – L'endoctrinement de la jeunesse

> « Cette jeunesse doit apprendre uniquement à penser allemand et à agir en Allemand. [Ceux qui après avoir participé aux activités obligatoires des organisations de jeunesse puis d'adultes ne sont pas encore devenus de vrais « nationaux-socialistes »] nous les soumettrons au service du travail obligatoire afin qu'ils soient en six ou sept mois remodelés à l'enseigne d'un unique symbole, la bêche* allemande. Et si après six à sept mois subsiste çà et là un peu de conscience de groupe, l'armée aura pour mission de la traiter durant deux autres années. Ainsi quand, après deux, trois ou quatre ans ils en sortiront, ils rentreront immédiatement dans la SA [formation nazie] ou la SS. Nous n'avons aucun cas de récidive. Ainsi ils ne seront plus jamais libres pour toute leur vie. »
>
> * Bêche : outil de jardinage fait d'un fer plat, large et tranchant et qui sert à retourner la terre

A. Hitler, discours de Reichenberg, 2 décembre 1938

Document 2 – Camp de concentration de Dachau

Photographie en noir et blanc du camp de Dachau : des prisonniers en vêtements rayés tirent un rouleau compresseur sous la surveillance de gardes en uniforme

> « Dès 1933, le premier camp de concentration est créé à Dachau pour y enfermer des milliers de prisonniers politiques, condamnés à des travaux forcés. On y trouve des communistes, des socialistes, des démocrates libéraux, mais aussi des syndicalistes et des chrétiens. »

Source : manuel de 3ème Belin, 2007

Document 3 – Une caricature : l'Aryen et le Juif

Livre d'enfant illustré : à gauche, un homme musclé, torse nu, appuyé sur une bêche ; à droite, un homme gros, en costume rayé, une cigarette à la bouche et une mallette à la main. Texte de gauche : « L'Allemand est un homme fier qui sait travailler et se battre. Parce qu'il est beau et plein de courage, le Juif, de tout le temps, le hait. » Texte de droite : « C'est là le Juif, on le reconnaît aussitôt, le plus grand coquin de tout le Reich. Il pense être le plus beau, et reste néanmoins si laid. » Source : Livre d'enfant illustré, Ne te fie pas au renard de la plaine, pas plus qu'au serment d'un Juif, d'Elivra Bauer, Nuremberg, 1936

Questions (8 points)

1. Documents 1 et 3. Par quels moyens la jeunesse allemande est-elle endoctrinée (deux réponses attendues) ?
2. Document 2. Citez 3 catégories d'opposants au régime nazi. Comment sont-ils traités par les nazis ?
3. Document 3. Quel aspect de l'idéologie nazie est illustré par cette caricature ?

Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet : « Quelles sont les caractéristiques du régime nazi ? »

Sujet 2. Géographie : « Quelles sont les conséquences de l'urbanisation dans le monde ? »

Document 1 – La croissance de la population urbaine mondiale

Graphique « Population en millions » (de 0 à 5 000) de 1950 à 2010 : une courbe pour la population urbaine mondiale, et pour chaque date deux barres, population urbaine dans les pays développés et population urbaine dans les pays en développement. Source : ONU, 2006. Cahier d'activités 3ème, Hatier, 2011

Document 2 – Nouméa, une ville ayant du mal à bien conduire son développement

> De 1956 à 2004, la population de la Nouvelle-Calédonie a plus que triplé et

> celle du Grand Nouméa a été presque multipliée par six. Le Grand Nouméa rassemble aujourd'hui 63,5 % de la population de la Nouvelle-Calédonie et il connaît encore une croissance rapide, continue et difficile à maîtriser. Des effets de cette croissance se manifestent : manque de logements, développement des squats, déséquilibres sociaux, saturation des transports, pollution grandissante (…). On constate également une faible mixité sociale avec une augmentation des inégalités entre quartiers riches et quartiers pauvres. (…)

D'après les rapports de l'atelier Solidarité sociale et égalité des chances. Nouvelle-Calédonie 2025, Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie.

Document 3 – Rocinha, la plus grande favela (bidonville) de Rio de Janeiro (Brésil)

Photographie de Rocinha, la plus grande favela de Rio de Janeiro : des milliers de maisons serrées sur une colline, avec des immeubles modernes et la mer en arrière-plan. Source : Manuel d'histoire-géographie 3ème, Hachette éducation, 2009

Questions (8 points)

1. Document 1. Décrivez l'évolution de la population urbaine dans les pays développés et dans les pays en développement.
2. Document 2. Citez deux difficultés que rencontre le Grand Nouméa. Donnez-en la cause principale.
3. Documents 2 et 3. Quelles conséquences de l'urbanisation, visibles sur la photographie de la ville de Rio de Janeiro, retrouve-t-on également au Grand Nouméa ?

Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des informations tirées des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet : « Quelles sont les conséquences de l'urbanisation dans le monde ? »

Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

Sujet : « La citoyenneté calédonienne : un cas particulier dans la République française ? »

Document 1 – L'enjeu des provinciales

> « Pour voter aux élections provinciales, il ne suffit pas d'être inscrit sur les listes électorales. Il faut être inscrit sur ce qu'on appelle la liste spéciale, réservée aux « citoyens calédoniens ». Pour y figurer il fallait justifier de dix ans de résidence en Nouvelle-Calédonie au 8 novembre 2008, c'est-à-dire être arrivé au plus tard le 8 novembre 1998. Et il fallait bien sûr en faire la demande avant le 31 décembre 2008.

> Actuellement, il y a 153 625 électeurs inscrits en Nouvelle-Calédonie. Le nombre d'électeurs exclus du vote aux provinciales de 2009 devrait avoisiner les 18 000 à 20 000. Les toutes dernières mises à jour, après recours devant la justice interviendront fin avril. […]
>
> Le rôle des provinces est de première importance dans le système institutionnel calédonien. Les provinces exercent une foule de compétences : santé (aide médicale), action sociale, enseignement primaire, habitat social, ressources naturelles, environnement, domaine maritime, développement économique … »

D'après un article des Nouvelles calédoniennes du 24 mars 2009

Document 2 – La carte électorale spéciale



Carte électorale spéciale : « République française, Liberté – Égalité – Fraternité, Nouvelle-Calédonie », un buste de Marianne de profil dans un cadre, « Carte électorale spéciale pour les élections au Congrès et aux assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie », « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique », ministère de l'Intérieur

Document 3 – Ce que dit la loi

> **Constitution de la Cinquième République (4 octobre 1958)**
> Article 3 - La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.
>
> **Loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie (mars 1999)**
> Article 4 – Il est institué une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie dont bénéficient les personnes de la nationalité française.
> Article 188 – Le congrès et les assemblées de province sont élus par un corps électoral composé des électeurs satisfaisant à l'une des conditions suivantes :
> a) Remplir les conditions pour être inscrits sur les listes électorales de la Nouvelle-Calédonie établies en vue de la consultation du 8 novembre 1998*.
> b) Être domicilié depuis dix ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection au congrès et aux assemblées de province.
> c) Avoir atteint l'âge de la majorité après le 31 octobre 1998 et soit justifier de dix ans de domicile en Nouvelle-Calédonie en 1998, soit avoir un de leurs parents remplissant les conditions.
>
> * Le 8 novembre 1998, les citoyens calédoniens se sont prononcés par référendum pour ou contre l'adoption de l'Accord de Nouméa. Ont participé à cette consultation les citoyens inscrits sur les listes électorales en novembre 1988 ou résidant sur le territoire depuis dix ans.

Questions (4 points)

1. Documents 1 et 3. Qui peut voter aux élections provinciales ?
2. Document 2. Relevez deux symboles de la République française présents sur la carte électorale spéciale.
3. Document 3. D'après l'article 3 de la constitution de la Cinquième République, quelles conditions faut-il remplir pour pouvoir voter ? Comment la loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie modifie-t-elle ces conditions ?

Paragraphe argumenté (8 points)

À l'aide de vos réponses aux questions sur les documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet : « La citoyenneté calédonienne : un cas particulier dans la République française ? »

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

Repères chronologiques (3 points)

1. Quand les événements indiqués ci-dessous ont-ils eu lieu ?

Dates	Événements
.....	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
.....	L'appel du Général de Gaulle
.....	Droit de vote des femmes

2. Pour la Nouvelle-Calédonie, indiquez ce qui s'est passé en :
   1853 : .....
   Septembre 1940 : .....
   1998 : .....

Repères spatiaux (3 points)

3. Complétez le tableau à l'aide de la carte.

Tableau à compléter : A, un océan ; B, un État ; C, un État ; D, une ville ; E, une ligne imaginaire ; F, un État. À droite, planisphère centré sur l'océan Pacifique (échelle 0-2 000 km) avec les lettres A à F placées sur la carte, l'équateur et les tropiques, les limites des États du Pacifique et deux points noirs en Australie et un en Nouvelle-Zélande